



COHÉRENCE
COMPARABILITÉ
DÉLAI DE DIFFUSION
ACCESSIBILITÉ
CLARTÉ
PRÉCISION
PERTINENCE

Rapport sur la qualité des statistiques du commerce extérieur dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée



Ce document a été préparé dans le cadre du projet pour la coopération statistique euro-méditerranéenne Medstat III, financé par l'Union Européenne.

Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité d'Adetef – MEDSTAT III et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.

Le programme Medstat III en bref

MEDSTAT III est le programme de coopération statistique avec les pays partenaires de l'Union européenne en Afrique du Nord et à l'Est de la Méditerranée, financé et géré par EuropeAid. Le programme, doté d'un budget de 7 millions d'euros, a officiellement débuté le 28 avril 2010 et se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2013. Il vise à renforcer la capacité des autorités statistiques des pays partenaires méditerranéens (Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Territoire palestinien occupé, Syrie et Tunisie) à recueillir des statistiques actualisées, adaptées et pertinentes, garantissant la fiabilité et la cohérence de l'information disponible.

Objectifs

MEDSTAT III s'appuie sur les résultats obtenus par les programmes MEDSTAT I (1996-2003) et MEDSTAT II (2006-2009). Il entend promouvoir un processus d'élaboration des politiques fondé sur des faits probants et favoriser un développement démocratique grâce à l'utilisation de données statistiques solides. Le programme vise à améliorer la qualité et la disponibilité des données statistiques dans six domaines thématiques prioritaires ; l'agriculture, l'énergie, les migrations, les statistiques sociales, les transports, le commerce extérieur et la balance des paiements – et encouragera ainsi une diffusion et une utilisation accrues de ces données.

Le rôle du programme

MEDSTAT III entend renforcer les instituts nationaux de statistiques et les systèmes statistiques nationaux des pays partenaires méditerranéens en améliorant leurs capacités à recueillir des données actualisées, adaptées, pertinentes et de grande qualité nécessaires aux prises de décisions politiques et à la bonne gouvernance. De plus, il encourage l'harmonisation des données statistiques avec les normes européennes et internationales et consolide les échanges de données entre les partenaires.

Les experts du programme MEDSTAT III travaillent en étroite collaboration avec leurs homologues des pays partenaires pour réaliser les activités du projet et transférer du savoir-faire et des bonnes pratiques. Cette coopération est conduite sous la forme d'une assistance technique ciblée et d'une série d'ateliers de travail, de séminaires, de cours de formation et de visites d'étude.

Le programme fait également la promotion, auprès des utilisateurs finaux (classe politique, gouvernements, administration, secteur privé, journalistes, universités, société civile, institutions européennes et internationales), d'une diffusion plus conviviale des statistiques et d'une meilleure compréhension de leur importance.

Données disponibles

Eurostat collecte annuellement, de façon complémentaire, une grande variété de données des pays partenaires méditerranéens.

Ces données peuvent être consultées en ligne à l'adresse suivante ;

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/european_neighbourhood_policy/enp_south/data_1/database

Un synopsis des ces données est également disponible au format pdf dans les profils des pays, à l'adresse suivante ;

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/european_neighbourhood_policy/enp_south/data_1/country_profiles

Rapport sur la qualité des statistiques du commerce extérieur dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée



Introduction

A. Statistiques du commerce international

Les statistiques du commerce international de marchandises (SCIM) mesurent la valeur et la quantité des biens échangés entre les pays.

Les SCIM sont des outils de première importance pour de nombreux décideurs des secteurs public et privé, à l'échelle nationale et internationale. Par exemple, les statistiques du commerce international de marchandises :

- permettent aux autorités nationales de préparer les négociations multilatérales et bilatérales dans le cadre la politique commerciale ;
- permettent de mesurer la compétitivité des entreprises nationales sur les marchés nationaux et internationaux ;
- constituent une source essentielle d'information pour les statistiques de balance des paiements, les comptes nationaux et les études économiques ;
- aident les entreprises à réaliser des études de marché et à définir leur stratégie commerciale

Cette liste, bien que non exhaustive, démontre la diversité des utilisateurs et des besoins.

B. Qu'est-ce que la qualité ?

De nombreuses organisations internationales, en particulier le FMI, la DSNU et Eurostat, ont défini des listes d'indicateurs de qualité et des modèles de rapports de qualité.

Le présent rapport de qualité sur les statistiques du commerce extérieur s'appuie en grande partie sur le rapport de qualité d'Eurostat, qui s'appuie lui-même sur des éléments convenus par Eurostat et les États membres de l'UE. Le rapport de qualité est fondé sur les dimensions suivantes :

- **la pertinence** représente le degré selon lequel les statistiques répondent aux besoins des utilisateurs actuels et potentiels ;
- **la rigueur méthodologique** correspond à l'application des normes, directives et bonnes pratiques internationales disponibles dans la production des SCIM ;
- **la précision** porte sur la proximité entre la valeur publiée et la valeur réelle (inconnue), y compris les exclusions, les seuils, les non-réponses, les ajustements, les contrôles et les corrections, la confidentialité, etc. ;
- **le délai de diffusion** porte sur le calendrier de publication, la période de référence, etc. ;
- **l'accessibilité** porte sur la disponibilité, la facilité d'accès aux données, les différents formats et conditions de distribution des données, etc. ;
- **la clarté** correspond à l'assurance que les données sont suffisamment documentées, l'apport d'une assistance dans l'utilisation et l'interprétation des données, etc. ;
- **la comparabilité** porte sur les différences conceptuelles entre les ensembles de statistiques du commerce extérieur dans l'espace et dans le temps ;
- **la cohérence** sert à vérifier dans quelle mesure les statistiques provenant d'autres sources (telles que la balance des paiements, les comptes nationaux, etc.) sont compatibles avec les statistiques du commerce extérieur.

En fonction de ces aspects, une liste d'indicateurs de qualité a été définie en étroite coordination avec les représentants des pays partenaires méditerranéens.

Cette liste d'indicateurs est également compatible dans une large mesure avec les indicateurs suggérés par les Nations unies pour mesurer la qualité des statistiques du commerce international de marchandises selon les concepts et définitions SCIM 2010.

C. Rapports de qualité et indicateurs

Un des objectifs définis par la Task Force MEDSTAT III sur les statistiques commerciales a été d'évaluer la qualité des statistiques du commerce extérieur dans les pays participants en procédant comme suit :

- mise en place d'études d'asymétrie entre les pays méditerranéens et l'UE (les principaux résultats ont été publiés dans un document spécifique) ;
- mise à jour du rapport de qualité publié au cours de la deuxième phase du programme MEDSTAT (sujet de la présente publication).

Afin de contrôler et analyser la qualité des données, un questionnaire a été envoyé au mois de novembre 2012 aux pays partenaires méditerranéens (PPM) suivants : Algérie (DZ), Égypte (EG), Israël (IL), Jordanie (JO), Liban (LB), Maroc (MA), Palestine (PS) et Tunisie (TN). Afin de limiter la tâche des PPM, une liste d'indicateurs de qualité simplifiée (en comparaison avec la liste figurant dans le rapport sur la qualité d'Eurostat) a été introduite dans le questionnaire.

Le présent rapport s'appuie sur les réponses renvoyées par les pays concernés. Les indicateurs fournis dans le rapport concernent généralement les années 2010 et 2011.

Auteur : Henri Tyrman, expert principal en statistiques du commerce extérieur et de la balance des paiements

Table des Matières

Introduction

| | |
|---|---|
| A - Statistiques du commerce international..... | 4 |
| B - Qu'est-ce que la qualité ?..... | 4 |
| C - Rapports de qualité et indicateurs..... | 5 |

Indicateurs de qualité dans les pays partenaires méditerranéens

| | |
|---|----|
| 1 - Pertinence | 9 |
| 2 - Rigueur méthodologique | 10 |
| 3 - Précision..... | 12 |
| 3.1 - Exclusions | 12 |
| 3.2 - Niveaux de seuils | 12 |
| 3.3 - Révisions..... | 14 |
| 3.4 - Part des déclarations électroniques | 15 |
| 3.5 - Validation des données | 15 |
| 3.6 - Confidentialité..... | 17 |
| 4 - Délai de diffusion..... | 19 |
| 5 - Accessibilité & clarté | 20 |
| 5.1 - Accessibilité..... | 20 |
| 5.2 - Clarté | 21 |
| 6 - Comparabilité..... | 22 |
| 6.1 - Comparabilité dans l'espace : comparabilité des statistiques de commerce international entre les pays | 22 |
| 6.2 - Comparabilité dans le temps..... | 23 |
| 7 - Cohérence | 23 |

| | |
|--|-----------|
| Conclusions et perspectives | 25 |
|--|-----------|

Liste des acronymes

| | |
|----------|---|
| BDP | Balance des paiements |
| CAF | Coût, assurance, fret |
| CE | Commission européenne |
| DSNU | Division des statistiques des Nations unies |
| Eurostat | Office statistique de l'Union européenne - Luxembourg |
| FAB | Franco à bord |
| FMI | Fonds monétaire international |
| INS | Institut national de statistique |
| MEDSTAT | Programme statistique de coopération avec les pays partenaires de l'Union européenne situés en Afrique du Nord et dans la Région de l'Est méditerranéen |
| NSDD | Norme spéciale de diffusion des données (FMI) |
| OCDE | Organisation de coopération et de développement économique |
| OMC | Organisation mondiale du commerce |
| PCBS | Bureau Central des Statistiques Palestinien |
| PEV-Sud | Politique européenne de voisinage pour la région Sud qui couvre neuf pays méditerranéens extracommunautaires : Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine, Syrie et Tunisie |
| PPM | Pays partenaires méditerranéens de la PEV-Sud |
| SCIM | Statistiques du commerce international de marchandises |
| SGDD | Système général de diffusion des données (FMI) |
| SSN | Système statistique national |
| TVA | Taxe sur la valeur ajoutée |
| UE | Union européenne |

Indicateurs de qualité dans les pays partenaires méditerranéens

1. Pertinence

Pour mesurer efficacement la pertinence des données, il est très utile de réaliser régulièrement des enquêtes de satisfaction auprès des utilisateurs. Il est également bon de réaliser des réunions régulières avec les principaux utilisateurs ou de proposer aux utilisateurs la possibilité d'envoyer des commentaires aux institutions nationales via le site Web national ou via une boîte aux lettres électronique spécifique. **La majorité des PPM utilisent ce genre de méthodes pour obtenir des retours de la part des utilisateurs mais, en règle générale, ils ne le font pas régulièrement.**

Tableau 1 : Réalisez-vous des enquêtes de satisfaction des utilisateurs, spécifiques aux données du commerce extérieur ?

| PPM | Régulièrement | Occasionnellement | Jamais |
|--------------|--|-------------------|--------|
| DZ | | | X |
| EG | X | | |
| IL | | | X |
| JO | | X | |
| LB | | | X |
| MA | | X | |
| PS | | X | |
| TN | | X | |
| Commentaires | | | |
| DZ | Pas d'enquêtes réalisées, mais commentaires des institutions, entreprises et experts utilisateurs de la base de données lorsque des anomalies sont constatées | | |
| EG | Un questionnaire général est disponible sur le site Web ; les principaux problèmes concernent les quantités | | |
| IL | Réunions avec les principaux utilisateurs | | |
| JO | Le principal problème mentionné par les utilisateurs est qu'ils ne savent pas comment choisir un produit dans la liste des produits (via le centre d'informations) | | |
| PS | Via des ateliers de dialogue entre les utilisateurs et les producteurs. Normalement, toutes les parties intéressées participent. | | |
| TN | Possibilité d'envoyer des commentaires sur les données via le système de courrier électronique de l'INS | | |

Les écarts les plus souvent mentionnés entre les besoins des utilisateurs et les statistiques produites sur le commerce extérieur sont les suivants :

- Manque de détails : certains utilisateurs ont besoin d'informations par produit plus détaillées que ce qui est disponible dans le système de classification des produits ;
- Il est impossible de satisfaire la demande exprimée par certains utilisateurs concernant les informations sur l'entreprise pour des raisons de confidentialité des données individuelles ;
- Manque d'informations sur les indices de prix (ou de valeur unitaire) ;
- Absence de données corrigées des variations saisonnières au niveau des données agrégées : à l'exception du Maroc et d'Israël, les PPM ne produisent pas de données corrigées des variations saisonnières, malgré le caractère saisonnier des données mensuelles

Tableau 2 : Quels sont les principaux écarts entre les besoins des utilisateurs et les statistiques commerciales produites ?

| PPM | |
|-----|---|
| DZ | Pour certains produits, la classification à 8 chiffres contient une combinaison d'articles (« autres produits ») qui rend difficile l'identification de certains produits. Néanmoins, une ventilation à 10 chiffres est en cours de validation afin de réduire le problème. |
| EG | Les utilisateurs ont parfois besoin de présenter les données dans les publications statistiques par quantité et pas seulement par valeur. |
| IL | Les données commerciales excluent le commerce avec l'Autorité palestinienne. Les utilisateurs demandent souvent ce type de données. Indices mensuels : des indices relatifs aux importations mensuelles ont été développés. Ils sont disponibles depuis octobre 2011 (publication trimestrielle). Des indices d'exportations mensuelles sont actuellement en cours de développement (publication mensuelle depuis mars 2013). |
| JO | Les utilisateurs voulaient obtenir plus de détails, par exemple, le nom de l'exportateur et de l'importateur, mais ces informations sont tenues secrètes pas le Département des statistiques. Ils voulaient également connaître le type de marchandise (marque). |
| LB | Aucun écart. |
| MA | Données mensuelles isolées (pour la publication à m+ 30 jours). Données régionales (déjà disponibles pour les exportations). Données individuelles (non divulguées pour des raisons de confidentialité). |
| PS | Les quantités ne sont pas disponibles dans les sources de données officielles (déclarations TVA) Le pays d'origine pour les importations depuis Israël n'est pas mentionné sur les justificatifs TVA, principalement pour les marchandises importées via Israël. Le PCBS signale ce problème dans ses rapports annuels. |
| TN | Pas de base de données dynamique répondant aux besoins des utilisateurs disponible sur le site Web (variables croisées). Aucune information au niveau de l'entreprise (problème avec la loi statistique). Fourniture de données selon certaines classifications internationales (SITC, CPC, etc.). |

2 - Rigueur méthodologique

Les statistiques sur les échanges de biens doivent respecter les recommandations internationales de la Division des statistique des Nations unies (Statistiques du commerce international de marchandises : concepts et définitions). Ce manuel contenant des recommandations et des conseils généraux est mis à jour régulièrement afin de refléter les changements qui se produisent au sein de l'environnement du commerce international. Une version révisée a été publiée en 2010. Elle contient un ensemble de recommandations et d'indicateurs nouveaux ou mis à jour. De plus, les classifications pour le commerce international sont régulièrement révisées afin de prendre en considération l'environnement

économique et administratif ainsi que les besoins des utilisateurs.

Grâce à un questionnaire envoyé et contrôlé par la Division des statistiques des Nations unies, il est possible de produire un ratio de conformité en comparant les actions et les politiques des pays aux recommandations des Nations unies¹. Ce ratio peut être estimé par le pays déclarant ou calculé directement à partir des réponses données dans le questionnaire de la DSNU. Les rapports sur les pratiques nationales de production et de communication sont disponibles sur le site Web de la DSNU à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/tradereport/default.asp>.

¹Une des limites de ce ratio est que tous les problèmes soulevés sont traités avec le même poids.

Tableau 3 : Conformité avec les recommandations de la DSNU

| PPM | Niveau de conformité déclaré par les PPM (A) | Mesure DSNU du manque de conformité (questionnaire de 2006) (B) |
|--------------|--|---|
| DZ | n.c. | n.c. |
| EG | 70% | n.c. |
| IL | 66.4% | 20.6% |
| JO | Plus de 90% | 35.5% |
| LB | Conformité totale | n.c. |
| MA | 100% | 19.6% |
| PS | 75% | 46.7% |
| TN | n/c | 21.5% |
| Commentaires | | |
| DZ | En ce qui concerne les classifications, toutes les recommandations relatives au SH ont été ajoutées à la classification des Douanes. | |
| IL | Depuis l'enquête de 2006, certains concepts et définitions ont été mis à jour et modifiés. | |
| TN | Le ratio de l'ONU (21,5 % + 35 % sans réponse) ne correspond pas à la situation réelle. | |

*total des colonnes (A) et (B) différent de 100 % en raison de l'absence de réponse à certaines questions ou des différences entre les estimations nationales et celles de la DSNU pour la colonne (A).

Les divergences les plus courantes avec les recommandations internationales sont les suivantes :

- utilisation du système de commerce spécial au lieu du système de commerce général recommandé ;
- exclusion du matériel militaire ;
- couverture incomplète ;
- fourniture des nouveaux indicateurs (mode de transport, pays de provenance, données corrigées des variations saisonnières, etc.).

Tableau 4 : Principales divergences conceptuelles avec les recommandations de la DSNU

| PPM | |
|-----|---|
| DZ | n.c. |
| EG | Ne comprend pas les données du commerce de biens en crédit-bail, comme requis pour les contrats de crédit-bail financier Données commerciales relatives aux bateaux et aux avions non incluses Les données commerciales n'incluent pas les données sur les dons |
| IL | Les statistiques commerciales ne sont pas produites et publiées selon le système du commerce général (ce système devrait être appliqué en 2014) Les importations de matériel militaire ainsi que le commerce avec l'Autorité palestinienne sont exclus |
| JO | Nous n'utilisons pas le concept de résidents et non-résidents dans nos statistiques commerciales Nous n'utilisons pas le système général dans les statistiques du commerce extérieur |
| LB | Aucune divergence |
| MA | Statistiques par mode de transport (nouvelle recommandation) actuellement en cours de développement Statistiques par pays de provenance (nouvelle recommandation) déjà disponibles pour les importations |
| PS | En ce qui concerne la couverture, il existe une sous-couverture des chiffres du commerce palestinien |
| TN | Exclusion du matériel militaire Inclusion de l'admission temporaire suivie par une réexportation en l'état |

3 - Précision

L'objectif de ce paragraphe n'est pas nécessairement de fournir des chiffres relatifs à la précision des statistiques du commerce international, mais de manière plus réaliste d'informer les utilisateurs sur les limites existantes et les problèmes rencontrés pour garantir des informations exactes. Les indicateurs de précision sont fournis pour les pays où ils sont mesurés.

3.1 - Exclusions

Certains articles sont exclus des statistiques officielles du commerce international, par exemple les articles sans valeur commerciale. Dans certains cas, le commerce est exclu pour des raisons internes spécifiques. C'est le cas du matériel militaire qui est exclu des statistiques commerciales par plusieurs PPM. L'intégration de ces biens a cependant été

demandée dans le cadre des recommandations internationales afin de respecter le principe de couverture totale.

3.2 - Niveaux des seuils

De plus, il arrive que, dans certains pays, des procédures douanières simplifiées soient appliquées lorsque la valeur de la transaction est en dessous d'un certain seuil. Cette simplification est appliquée dans 3 PPM mais avec des seuils plutôt faibles.

Dans les PPM concernés, aucun ajustement n'est appliqué pour prendre en compte les transactions en dessous de ce seuil ; toutefois, la sous-couverture engendrée est très limitée et négligeable.

Tableau 5 : Seuils appliqués en 2011

| PPM | Appliquez-vous un seuil ? | | Niveau du seuil | |
|---------------------|---|-----|----------------------|----------------------|
| | OUI | NON | Importations | Exportations |
| DZ | X | | 1000 dinars ± 10€ | 1000 dinars ± 10€ |
| EG | | X | | |
| IL | X | | 50 \$US | 100 \$US |
| JO | | | 25 \$ | 15 \$ |
| LB | X | | 500 000 LBP | 500 000 LBP |
| MA | | X | | |
| PS | | X | 25 \$ | 15 \$ |
| TN | | X | | |
| Commentaires | | | | |
| DZ | En dessous du seuil, le commerce concerne les effets personnels | | | |

Les déclarations en douane sont généralement la source d'information de base pour les statistiques commerciales. Néanmoins, pour certains biens ou transactions spécifiques, il est impossible d'atteindre une couverture totale en utilisant uniquement les enregistrements des douanes. Dans le cas de certains biens spécifiques, il se peut qu'aucune déclaration douanière ne soit fournie (électricité,

bateaux, avions...). Dans d'autres cas, une déclaration directe de la part de l'entreprise importatrice/exportatrice fournit des données plus précises que les enregistrements par les douanes (ex. : les produits pétroliers). Le tableau suivant indique la part du commerce mesurée par d'autres moyens que les déclarations en douanes.

Tableau 6 : Part du commerce non collectée à partir des données des douanes

| PPM | Importations | Exportations | Commentaires |
|-----|--------------------------|-----------------------------|---|
| DZ | 0% | 0% | |
| EG | 15 à 20% | 30 à 35% | Compagnies pétrolières, ministère du Pétrole |
| IL | 0.5% (2010) 0% (2011) | 0.01% (2010) 0.1% (2011) | |
| JO | 7-10% | 25% environ | Ex : Sociétés de potasse et de phosphates, ministère de l'Agriculture |
| LB | Négligeable | Négligeable | |
| MA | | 1.4% | Marchandises achetées dans les ports et aéroports, qui ne sont pas signalées aux douanes |
| PS | 70% environ | 88% environ | Déclarations TVA |
| TN | 3% à 4% | | Informations sur les importations de céréales (blé et maïs) actualisées avec les données de l'Office des céréales |

De plus, il arrive qu'une part du commerce ne soit pas observée par les sources habituelles d'informations (en particulier les douanes). Cette absence de déclaration peut être provisoire (elle peut être fournie plus tard par les entreprises dans le cas d'une facilitation du commerce) ou permanente (non-déclaration dans le cas du commerce informel par exemple). Il est conseillé d'estimer et d'inclure le commerce non observé, au moins dans le total des données de commerce. Le tableau suivant indique la part du commerce non observé en tant que part du commerce total dans les PPM. Il semble que ce commerce non observé soit ou bien limité, ou bien difficile à estimer.

3.3 - Révisions

Les chiffres du commerce peuvent être mis à jour à plusieurs reprises entre la première publication et les révisions et publications ultérieures au niveau national.

Le niveau de révision des statistiques commerciales dans les PPM est généralement limité au niveau agrégé. Lorsque des révisions sont effectuées, elles sont affectées d'un signe positif, ce qui indique que les chiffres révisés sont supérieurs aux chiffres de la première publication.

Tableau 8 : Impact des révisions sur le commerce extérieur total (en 2010 et en 2011)
Différence en % entre la première publication mensuelle et les dernières données disponibles (moyenne annuelle)

| PPM | Importations (Valeur) | | Exportations (Valeur) | |
|---------------------|--|------|-----------------------|-------|
| | 2010 | 2011 | 2010 | 2011 |
| DZ | 1.1% | 0.9% | 1.8% | 1.4% |
| EG | 10% | | 5% | |
| IL | 1.0% | 0.0% | 3.0% | 6.0% |
| JO | 10.0% | 5.0% | 10.0% | 10.0% |
| LB | 0% | 0% | 0% | 0% |
| MA | 0.5% | 1.0% | 5.1% | 7.0% |
| PS | 0.0% | 2.0% | 0.0% | 0.0% |
| TN | 0.1% | 0.1% | 0.0% | 0.0% |
| Commentaires | | | | |
| PS | Les données détaillées annuelles sont publiées et les totaux des importations et des exportations sont publiés pour respecter les exigences NSDD | | | |

- Les révisions sont effectuées mensuellement ou annuellement. La périodicité mensuelle des révisions permet d'obtenir plus rapidement un bon niveau de mise à jour.

Tableau 7 : Part du commerce non observé (non-réponse ou commerce informel)

| PPM | Importations | Exportations | Commentaires |
|-----|--------------|--------------|---|
| DZ | | | |
| EG | Inconnu | Inconnu | Aucune estimation ajoutée avant publication |
| IL | 0 % | 10 % | Des estimations sont effectuées pour les données d'exportation (première publication) |
| JO | | | Tous les biens enregistrés par les bureaux de douane sont inclus |
| LB | Inconnu | Inconnu | |
| MA | | | |
| PS | 40 % environ | 25 % environ | Seules les déclarations administratives provenant des sources de données officielles sont publiées. |
| TN | 0 % | 0 % | |

Les données finales de l'année précédente sont disponibles sous 6 mois dans la majorité des PPM.

Tableau 9 : Fréquence des révisions et délai de disponibilité des données finales

| PPM | Fréquence | Dernière révision des données annuelles | Commentaires |
|-----|---------------|---|--|
| DZ | Tous les mois | 2 mois | Les résultats mensuels restent provisoires jusqu'à l'établissement de l'année définitive |
| EG | Tous les mois | 15 mois | |
| IL | Tous les mois | 3 mois | Les données annuelles sont considérées comme définitives au moment de la publication d'avril |
| JO | Tous les mois | 4 mois | |
| LB | Tous les mois | 1 mois | |
| MA | Tous les mois | 6 mois | |
| PS | | 11 mois | Pour la Palestine, la périodicité constitue un cas spécifique : les opérateurs ont 6 mois pour envoyer les données sur leurs transactions, en plus de la collecte annuelle des données pour certaines transactions |
| TN | Tous les mois | 5 mois | Le classement par partenaire pour les céréales est mis à jour à la fin de l'année |

3.4 - Part des déclarations électroniques

La qualité des données est garantie de façon plus efficace lorsque les données douanières sont collectées par des systèmes électroniques. Ainsi, la part des déclarations électroniques peut être considérée comme un indicateur de qualité.

Tableau 10 : Déclarations électroniques

| Part des déclarations électroniques dans les données collectées par les douanes (2011) | Pays Flux | DZ* | EG | IL | JO | LB | MA | PS | TN |
|--|--|---|--------------|------|------|------|------|------|------|
| | | - en pourcentage du nombre total des déclarations : | Importations | n.c. | 90% | 100% | 100% | 100% | 100 |
| | Exportations | n.c. | 90% | 100% | 100% | 100% | 100 | 15% | 100% |
| - en pourcentage de la valeur totale du commerce : | Importations | n.c. | | 100% | 93% | 100% | 100 | 37% | 100% |
| | Exportations | n.c. | | 100% | 75% | 100% | 100 | 11% | 100% |
| Commentaires: | | | | | | | | | |
| DZ | La proportion de déclarations électroniques est de 96 % pour les entreprises avec une connexion directe aux douanes ; aucun enregistrement possible pour les déclarations par Internet. En Algérie, 45 % des entreprises déclarantes sont connectées au système des douanes. | | | | | | | | |

3.5 - Validation des données

Le contrôle et la correction des données nécessitent des ressources considérables et les administrations nationales des PPM en charge des statistiques commerciales doivent décider dans quels cas une correction est nécessaire. Les pays utilisent différents

critères et méthodologies. Cela peut entraîner des divergences lorsque l'on compare les chiffres miroir de deux pays.

Des contrôles peuvent être réalisés à la saisie des données (déclaration) ou au niveau de la sortie des

données (données produites pour la publication). Les contrôles peuvent être classés ainsi :

- Les contrôles de base : vérification de la validité des données, qui concerne normalement toutes les variables collectées. Une erreur de validité survient lorsque les données sont incomplètes ou incorrectement formatées et peuvent donc entraîner des problèmes de traitement. Ces types d'erreurs ne peuvent pas être inclus dans l'analyse des statistiques et doivent donc être supprimés ou corrigés. Parmi les erreurs de ce type, on trouve les codes incorrects ou manquants, les valeurs manquantes sur les déclarations, les données en caractères dans les champs numériques, et inversement, etc. Tous les pays utilisent des tables de référence avec un traitement automatique pour contrôler ces erreurs.
- Les contrôles complexes : vérification de l'exactitude des données et évaluation de toutes les erreurs possibles associées aux données. Les données sont correctes dans la forme mais peuvent quand même être erronées, c'est-à-dire qu'il est possible de les traiter, mais que leur

introduction faussera les analyses statistiques, par exemple des déclarations incohérentes avec les données soumises au cours des mois précédents. Les méthodes utilisées par les pays consistent à vérifier une variable par rapport à une autre dans une déclaration ou entre plusieurs déclarations.

- Les données commerciales peuvent également être comparées avec d'autres sources, par exemple : la balance des paiements, les données des registres d'entreprises, les données de TVA, les statistiques réalisées par une fédération professionnelle spécifique, etc. L'objectif de ces sources secondaires est de fournir des informations supplémentaires sur les données commerciales indiquées par les systèmes douaniers. Ces informations secondaires peuvent être utilisées pour vérifier la crédibilité des données ou pour vérifier les déclarations des opérateurs.

Tous les PPM réalisent des vérifications de validité et de crédibilité sur les statistiques commerciales avant publication. La comparaison avec des sources externes est plus rare.

Tableau 11 : Procédures de contrôle

| | | DZ | EG | IL | LB | JO | MA | PS | TN |
|--------------------------------|--|----|----|----|----|----|----|----|----|
| données en entrée | Avez-vous vérifié l'exhaustivité des déclarations (ex. : tous les champs obligatoires sont-ils complétés) ? | X | X | | X | X | X | X | X |
| | Réalisez-vous des vérifications de validité (ex. : validité des codes produits ou des codes pays) ? Réalisez-vous des vérifications de crédibilité (ex. : crédibilité de la valeur moyenne) ? | X | X | X | X | X | X | X | X |
| | Réalisez-vous des vérifications de validité (ex. : validité des codes produits ou des codes pays) ? | X | X | X | X | X | X | X | X |
| données en sortie | Vérifiez-vous les données en sortie avant de les publier : | X | X | X | X | X | X | X | X |
| | - sur la base des données historiques ; | | X | X | | X | X | X | X |
| | - à l'aide de méthodes de détection des données aberrantes ; | X | X | X | | X | X | X | X |
| | - à l'aide de sources externes (données fiscales, statistiques miroirs, etc.) ; - à l'aide d'autres méthodes ? | X | | X | | X | X | X | |
| Commentaires (autres méthodes) | | | | | | | | | |
| DZ | Vérification de la cohérence et de l'exhaustivité | | | | | | | | |
| MA | Base de données COMEXT utilisée pour vérifier les données de quelques secteurs | | | | | | | | |
| PS | En ce qui concerne les justificatifs de TVA, le nombre doit être cohérent avec la valeur totale collectée par le Ministère des finances comme source principale pour le commerce avec Israël. | | | | | | | | |

- Le résultat du processus de validation est différent selon la situation du pays et dépend de l'accès aux déclarations douanières de base et de la qualité de ces données. La qualité des données de base dépend de façon significative de l'intégration des règles de validation au niveau des systèmes de saisie des données utilisés par les administrations douanières.

Tableau 12 : Résultats du processus de validation

| Quelle est la part moyenne des données erronées | | DZ | EG | IL | JO | LB | MA | PS | TN |
|--|---|------|------|------|-----|------|------|------|------|
| - en pourcentage du nombre total de déclarations : | 2010 | n.c. | 10% | n.c. | 10% | n.c. | n.c. | 2% | n.c. |
| | 2011 | n.c. | 10% | n.c. | 8% | n.c. | n.c. | 1.5% | n.c. |
| - en pourcentage de la valeur totale du commerce : | 2010 | n.c. | n.c. | n.c. | 7% | n.c. | n.c. | 3% | 0.1% |
| | 2011 | n.c. | n.c. | n.c. | 5% | n.c. | n.c. | 0% | 0.1% |
| Commentaires | | | | | | | | | |
| MA | Le système de dédouanement inclut les règles de validation qui sont appliquées aux déclarations douanières. Les principaux traitements effectués sur les déclarations sont relatifs au passage des régimes douaniers vers les régimes statistiques. | | | | | | | | |

3.6 - Confidentialité

Généralement, le principe de « confidentialité passive » s'applique pour les statistiques rendues confidentielles à la demande des opérateurs qui pensent que leurs intérêts seraient lésés si leurs données étaient diffusées. La confidentialité passive est donc différente de la « confidentialité active ». Dans ce dernier cas, c'est l'autorité nationale en charge de la publication des statistiques qui prend directement l'initiative d'agir dans des situations où des données potentiellement sensibles pourraient être divulguées, par exemple en masquant les cellules dans des tableaux où moins de 3 opérateurs apparaissent, ou bien les cellules où un opérateur est dominant.

La confidentialité peut affecter tous les flux (importations, exportations). Elle peut concerner à la fois les variables de valeur et de quantité, un ou tous les pays partenaires, etc. La quantité considérable de détails que l'on trouve dans les données du commerce extérieur implique que le potentiel de création de données confidentielles à un niveau détaillé est très élevé. La confidentialité passive permet de réduire l'effet de la confidentialité sur la qualité des données détaillées. L'agrégation des données avant la publication permet de

protéger des informations liées à un opérateur ou une activité commerciale en particulier.

Par exemple, les données relatives aux codes produit camouflés peuvent être réintroduites à un plus haut niveau d'agrégation pour lequel il n'est plus possible d'identifier ou d'inférer les données pour un code de marchandise protégé. Ainsi, les données complètes sont disponibles pour les utilisateurs, mais sous des rubriques de marchandises plus agrégées ou bien au niveau du grand total.

Les PPM soit appliquent le principe de confidentialité passive soit rendent toutes les données publiques sans limitation (excepté pour certains biens très spécifiques tels que le matériel militaire).

En conséquence, les effets de la confidentialité sur la qualité sont limités dans les PPM, excepté en Israël où la confidentialité passive est appliquée sur un nombre limité d'éléments, mais qui représentent une part significative du commerce total.

Tableau 13 : Impact de la confidentialité, 2010-2011

| | PPM | Importations | | Exportations | |
|--|-----|--------------|-------|--------------|------|
| | | 2010 | 2011 | 2010 | 2011 |
| Part des éléments confidentiels dans la valeur du commerce total : | DZ | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. |
| Nombre de codes produit nationaux détaillés affectés : | DZ | | | | |
| Part des éléments confidentiels dans la valeur du commerce total : | EG | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. |
| Nombre de codes produit nationaux détaillés affectés : | EG | | | | |
| Part des éléments confidentiels dans la valeur du commerce total : | IL | 19.8% | 20.3% | 6.0% | 7.2% |
| Nombre de codes produit nationaux détaillés affectés : | | 20 | 20 | 20 | 20 |
| Part des éléments confidentiels dans la valeur du commerce total : | JO | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. |
| Nombre de codes produit nationaux détaillés affectés : | JO | | | | |
| Part des éléments confidentiels dans la valeur du commerce total : | LB | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Nombre de codes produit nationaux détaillés affectés : | | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Part des éléments confidentiels dans la valeur du commerce total : | MA | 1.3% | 0.2% | 0 | 0 |
| Nombre de codes produit nationaux détaillés affectés : | | 6 | 8 | | |
| Part des éléments confidentiels dans la valeur du commerce total : | PS | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Nombre de codes produit nationaux détaillés affectés : | | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Part des éléments confidentiels dans la valeur du commerce total : | TN | 0% | 0% | 0% | 0% |
| Nombre de codes produit nationaux détaillés affectés : | | 0 | 0 | 0 | 0 |

Tableau 14 : Règles de confidentialité

| PPM | | DZ | EG | IL | JO | LB | MA | PS | TN |
|---------------------|---|--|----|----|----|----|----|----|----|
| | Appliquez-vous la confidentialité passive au niveau national ? | N | O | O | N | N | O | N | O |
| | Si oui, est-ce que les entreprises sont informées des possibilités de demander une confidentialité afin d'éviter la divulgation de leurs informations commerciales personnelles ? | | | O | | | O | | N |
| | Appliquez-vous la confidentialité : | - au niveau du produit | | O | O | N | O | N | O |
| | | - au niveau du pays partenaire | | | O | N | N | | N |
| | | - au niveau du produit et du pays partenaire | | O | O | N | N | | N |
| Commentaires | | | | | | | | | |
| DZ | La confidentialité concerne uniquement les données d'identification des opérateurs | | | | | | | | |
| JO | Il arrive que nous appliquions la confidentialité au niveau du produit (ex. équipement militaire) | | | | | | | | |

4 - Délai de diffusion

Le délai de diffusion des statistiques du commerce extérieur peut être mesuré par le délai entre le mois de référence et la première diffusion publique des données, pour les données agrégées (généralement divulguées par communiqué de presse) et pour les statistiques détaillées du commerce extérieur.

Tableau 15 : Décalage moyen entre la fin du mois de référence et la date de publication des premiers résultats provisoires, calculé en jours ouvrables

| PPM | Données agrégées | | Données détaillées | |
|-----|------------------|------------|--|-------------------------------|
| | 2010 | 2011 | 2010 | 2011 |
| DZ | 10 jours | 10 jours | 20 jours | 20 jours |
| EG | 7 semaines | 7 semaines | 7 semaines | 7 semaines |
| IL | 12 jours | 12 jours | 1 mois pour les importations, 2 mois pour les exportations | 1 mois pour les importations, |
| JO | 25 jours | 25 jours | 35 jours | 35 jours |
| LB | 1 mois | 1 mois | 1 mois | 1 mois |
| MA | 10 jours | 10 jours | 60 jours | 60 jours |
| PS | 120 jours | 60 jours | 360 jours | 330 jours |
| TN | 10 jours | 10 jours | 15 jours | 15 jours |

La majorité des PPM publient les données mensuelles au cours du mois suivant. Le délai est inférieur au délai moyen observé au sein de l'UE. Généralement, le décalage est compatible avec le délai recommandé par le FMI dans la NSDD (8 semaines) ou avec les recommandations 2010 du manuel SCIM (45 jours pour les données agrégées mensuelles). Certains PPM ont des délais plus longs en raison de problèmes structurels au niveau

de l'accès aux données de base (par exemple, le traitement des données TVA pour le commerce entre Israël et la Palestine).

Les résultats finaux (autrement dit les données qui ne sont plus soumises à révision) sont diffusées dans un délai de 6 mois maximum (à l'exception de la Palestine, toujours en raison du système de collecte basé sur la TVA).

Tableau 16 : Décalage moyen entre la fin du mois de référence et la date de publication des résultats finaux, calculé en mois

| PPM | Données agrégées | | Données détaillées | |
|---------------------|---|--|-------------------------------|---|
| | 2010 | 2011 | 2010 | 2011 |
| DZ | 2 mois | 2 mois | 2 mois | 2 mois |
| EG | 2 mois | 2 mois | 3 mois | 3 mois |
| IL | 3 mois | 3 mois | 4 mois pour les importations, | 4 mois pour les importations 5 mois pour les exportations |
| JO | 5 mois pour les exportations | 4 mois pour les importations, 5 mois pour les exportations | 4 mois | 4 mois |
| LB | 3 mois | 3 mois | 4 mois | 4 mois |
| MA | 1 mois | 1 mois | 1 mois | 1 mois |
| PS | 6 mois | 6 mois | 6 mois | 6 mois |
| TN | 4 mois | 4 mois | 12 mois | 11 mois |
| Commentaires | 5 mois | 5 mois | 5 mois | 5 mois |
| DZ | Le délai de 2 mois s'explique par les facilités offertes aux entreprises exportatrices de pétrole pour effectuer leur déclaration finale. Sinon, le délai serait plus court. | | | |
| MA | Les données de commerce extérieur sont diffusées selon les délais recommandés par les normes NSDD du FMI auxquelles le Maroc a adhéré en novembre 2005. | | | |
| PS | Le délai de publication des données détaillées s'explique par le fait qu'un délai est accordé aux opérateurs pour déclarer leurs documents officiels aux autorités douanières | | | |
| TN | Réallocation des données relatives aux céréales sur tous les mois de l'année précédente | | | |

5 - Accessibilité et clarté

5.1 - Accessibilité

Les données statistiques ont davantage de valeur lorsqu'elles sont facilement accessibles par tous les utilisateurs dans des conditions identiques et qu'elles sont disponibles dans les formats souhaités par les utilisateurs.

Les tableaux suivants indiquent, pour chaque PPM, les différents supports (document papier ou électronique), la fréquence des publications sur les statistiques du commerce extérieur et le niveau de détails de la base de données en ligne.

Tous les pays publient un communiqué de presse mensuel sur les données agrégées. Dans presque tous les pays, une base de données détaillée est accessible par produit et pays partenaire.

Tableau 17: Diffusion des statistiques du commerce extérieur

| PPM | Publications papier/PDF | | | | Publications électroniques | | | |
|---------------------|---|---------------|---------------------|-----------------------------|---|---|--------|---|
| | Communiqués de presse | Tous les mois | Tous les trimestres | Autres (tous les ans, etc.) | Base de données sur Internet (données agrégées) | Base de données sur Internet (données détaillées) | CD DVD | Autres (fax, courrier électronique, etc.) |
| DZ | X | X | X | 9 mois et année complète | X | X | X | X |
| EG | X | X | X | X | X | X | | |
| IL | X | | | | X | X | | À la demande |
| JO | X | X | | X | X | X | X | X |
| LB | X | | | | X | X | X | X |
| MA | X | X | X | X | X | X | | X |
| PS | X | X | | X | | | | X |
| TN | X | X | | X | X | X | X | |
| Commentaires | | | | | | | | |
| PS | Le PCBS prévoit de mettre à disposition une base de données interactive à l'aide de l'outil PC Axis | | | | | | | |

Tableau 18: Accès en ligne aux données du commerce extérieur

| Niveau de détail accessible sur le site Web : | DZ | EG | IL | JO | LB | MA | PS | TN |
|---|----|----|----|----|----|----|----|----|
| Système harmonisé | x | x | x | x | x | x | x | x |
| Classification nationale des produits | x | | x | x | x | x | | |
| Pays partenaire x Système harmonisé | x | x | x | x | x | x | x | x |
| Pays partenaire x Classification nationale des produits | x | | x | x | x | x | | |
| Les utilisateurs peuvent-ils définir leurs propres paramètres d'extraction ? | x | x | x | x | x | x | | |
| Est-il possible pour les utilisateurs de télécharger leurs extractions (dans Excel par exemple) ? | x | x | x | x | x | x | x | |

Tableau 18 : (Suite)

| Niveau de détail accessible sur le site Web : | DZ | EG | IL | JO | LB | MA | PS | TN |
|---|---|----|----|----|----|----|----|----|
| Commentaires | | | | | | | | |
| JO | Toutes les données détaillées sont disponibles pour les utilisateurs et téléchargeables gratuitement | | | | | | | |
| MA | Une nouvelle version de la base de données du commerce extérieur est en cours de finalisation, et comprend une interface qui permet des extractions couvrant tous les aspects de la base de données (classification produit, pays, périodes...) | | | | | | | |

5.2 - Clarté

La clarté des publications dépend de l'aide fournie aux utilisateurs par les producteurs de données quant à l'utilisation et l'interprétation des statistiques, ainsi qu'aux commentaires et analyses des résultats disponibles. Les statistiques publiées doivent être accompagnées des métadonnées appropriées afin que les utilisateurs puissent les comprendre et les interpréter correctement.

Tableau 19 : Accessibilité des métadonnées

Publiez-vous des métadonnées à jour et pertinentes (concepts, définitions, classifications...) ?

| PPM | Publications Papier | Publications électroniques | Commentaires |
|-----|---------------------|----------------------------|--|
| DZ | x | x | |
| EG | x | x | |
| IL | | x | Métadonnées sur le site Web |
| JO | x | x | Publications électroniques sur le site Web |
| LB | | x | |
| MA | x | x | Des notes méthodologiques sont disponibles. Un serveur de métadonnées est en cours de mise en œuvre. |
| PS | | x | Les publications électroniques sont disponibles sur le site Web. |
| TN | x | x | |

Une nouvelle recommandation ajoutée au Manuel SCIM-2010 préconise de fournir des rapports de qualité régulièrement mis à jour et s'appuyant sur un ensemble d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs pour les statistiques du commerce international de marchandises et sur un ensemble de contrôles couvrant la collecte, le traitement et la diffusion des données. Ce type de rapport de qualité n'a pas encore été produit dans les PPM même si certains éléments liés à la qualité sont signalés dans certains rapports.

Tableau 20 : Publication de rapports de qualité relatifs aux statistiques commerciales

| PPM | DZ | EG | IL | JO | LB | MA | PS | TN |
|---|--|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| Publiez-vous un rapport de qualité national ? | Non | Non | Non | Oui | Non | Non | Oui | Non |
| Commentaires | | | | | | | | |
| JO | Le rapport annuel détaillé inclut un paragraphe sur les problèmes de qualité. | | | | | | | |
| PS | Le rapport annuel détaillé inclut un paragraphe sur les problèmes de qualité (cf. site Web du PCBS). | | | | | | | |

6 - Comparabilité

6.1 - Comparabilité dans l'espace : comparabilité des statistiques du commerce extérieur entre les pays

La comparabilité au niveau des statistiques du commerce extérieur peut être affectée par des différences entre les définitions et les concepts utilisés pour la collecte des données dans les différents pays ou dans leurs principaux pays partenaires.

- La DSNU a évalué périodiquement la conformité avec ses définitions et recommandations internationales via une liste de questions détaillées. Le niveau global de conformité (mesuré par le pourcentage de réponses en conformité avec les recommandations) est indiqué dans le tableau 3.

Différences au sein du système de commerce

- Selon les pays, il peut exister des différences de définitions ou de méthodes en termes de couverture commerciale, pays partenaire, valeur des transactions, etc. Par exemple, le système de commerce appliqué pour les statistiques du commerce extérieur dépend des pays (une situation similaire est observée pour les pays membres de l'UE).
- Le commerce général et le commerce spécial diffèrent principalement par la façon dont les biens importés vers ou exportés depuis les entrepôts sont traités. Les chiffres du commerce général sont supérieurs aux chiffres du commerce spécial correspondant car ce dernier exclut certains flux de commerce, tels que les biens expédiés via des entrepôts sous douane. Ces différences de méthodologie peuvent donner lieu à des écarts statistiques significatifs dans les données.

Tableau 21

| | Système commercial |
|-----------|---|
| Algérie | Commerce spécial (définition stricte) |
| Égypte | Commerce général (depuis janvier 2008) |
| Israël | Commerce spécial (définition assouplie) |
| Jordanie | Commerce spécial |
| Liban | Commerce spécial et général |
| Maroc | Commerce spécial (définition assouplie) |
| Palestine | Commerce spécial |
| Tunisie | Commerce général |

Asymétries avec les données de l'UE

En théorie, les statistiques commerciales fondées sur des concepts et des définitions internationaux devraient être comparables : les exportations du pays A vers le pays B, déclarées par A, devraient être égales ou très proches en valeur des importations vers le pays B depuis le pays A déclarées par B. Toutefois, les chiffres sont souvent différents et des divergences significatives peuvent apparaître pour différentes raisons : sous-déclaration, évaluations différentes des importations (CAF) et des exportations (FAB), utilisation de seuils, produits confidentiels, différente allocation des pays partenaires, décalage temporel dans l'enregistrement des transactions, mauvaise classification des biens, autres différences de méthodologie... Le tableau 22 signale les asymétries de chaque PPM avec les données de l'UE au niveau du commerce total. Les asymétries sont exprimées en pourcentage du flux relatif mesuré par l'UE.

Ce tableau indique des niveaux d'asymétrie très différents en fonction des divers PPM. Des études d'asymétrie spécifiques ont été menées avec plusieurs PPM dans le cadre du programme MEDSTAT et des rapports contenant des résultats détaillés sont disponibles.

Tableau 22 : Asymétries entre les PPM et les données de l'UE

| PPM | Importations PPM ⁽¹⁾ | | Exportations PPM ⁽²⁾ | |
|-----------|---------------------------------|-------|---------------------------------|-------|
| | 2010 | 2011 | 2010 | 2011 |
| | % | % | % | % |
| Algérie | -0.4 | -3.8 | -1.4 | 2.2 |
| Égypte | -16.3 | | -14.2 | |
| Israël | 3.5 | | 4.1 | |
| Jordanie | -28.4 | -19.0 | -16.3 | -17.1 |
| Liban | 1.2 | -2.6 | 70.4* | -16.7 |
| Maroc | 3.6 | 0.4 | -3.4 | -1.7 |
| Palestine | 0.9 | 1.2 | 0.3 | -1.2 |
| Tunisie | 7.6 | | 5.0 | |

*Ce niveau élevé d'asymétrie, conséquence de l'ajout des transactions liées à la FINUL, a été corrigé par les douanes libanaises depuis 2011

⁽¹⁾(importations PPM - exportations UE)/exportations UE en %

⁽²⁾(exportations PPM - importations UE)/importations UE en %

6.2 - Comparabilité dans le temps

La comparabilité dans le temps est un autre important aspect de la qualité. Les changements dans les définitions, la couverture ou les méthodes, ainsi que les autres changements, ont un impact sur la continuité des statistiques du commerce international. Lorsque de telles modifications se produisent, il est important d'avertir clairement les utilisateurs à propos des changements et, lorsque c'est possible, de fournir des

données réropolées, comparables sur une période suffisamment longue, (en particulier pour répondre aux besoins des Comptes nationaux).

Les principaux changements signalés par les PPM sont liés à la sélection des procédures douanières à inclure dans le cadre des statistiques du commerce extérieur et à l'introduction des versions révisées de la classification SH des produits

Tableau 23 : Principaux changements principaux dans la méthodologie nationale

| PPM | Changements principaux | Année d'application | Production de données réropolées |
|-----|--|------------------------------|----------------------------------|
| DZ | - Modifications apportées à la classification SH | 1992, 1997, 2002, 2007, 2012 | Oui |
| EG | - Conversion au système du commerce général et inclusion de tous les biens qui entrent dans le champ des statistiques du commerce extérieur indépendamment de leur statut douanier - Unification de la responsabilité de la publication des statistiques du commerce dans une agence unique, l'Agence centrale pour la mobilisation publique et les statistiques. - Utilisation de la version SH 2007 (avec actuellement une coordination avec le Département des douanes pour l'utilisation du SH 2012) | | |
| IL | - La classification des exportations mise en cohérence avec les exigences internationales - Les données d'importation sont disponibles par pays d'origine | July 2008 | Non |
| JO | Nous avons inclus certaines procédures douanières et exclu d'autres procédures à partir de l'année 2011 | 2011 | Oui |
| LB | Aucun changement | | |
| MA | Intégration du commerce entre la zone franche de Tanger et le reste du monde | 2005 | Oui |
| PS | - Utilisation des dispositifs portatifs pour la collecte des données - Mise en œuvre du SH 2007 | 2012 2008 | Oui Oui |

7 - Cohérence

La cohérence est définie comme la mesure dans laquelle les statistiques peuvent être utilisées ensemble. En dehors des statistiques du commerce extérieur, les informations relatives aux flux de commerce sont disponibles dans les Comptes nationaux, les statistiques d'entreprises et la balance des

paiements, sources qui, en théorie, devraient coïncider entre elles.

Cependant, la compilation des données et la production des statistiques susmentionnées suivent les recommandations (sources et méthodes) de différentes organisations internationales, telles

qu'Eurostat, le Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Division des Statistiques des Nations unies (DSNU), l'Organisation mondiale du commerce (OMC), etc.

Les différences entre les Statistiques du Commerce International des Marchandises (SCIM) d'un côté et de la Balance des paiements et des Comptes nationaux de l'autre peuvent être classées en trois catégories

a) Différences de concepts et de définitions

- Des écart peuvent être générés par le fait que les SCIM sont fondées sur les mouvements trans-frontaliers des biens alors que les données de BDP sont fondées sur le principe de « transfert de propriété ».
- Les écarts peuvent aussi être générés par l'utilisation de différents systèmes de commerce. En règle générale, les données BDP sont fondées sur le système de « commerce général » alors que certains pays utilisent le système de « commerce spécial » pour les SCIM.

b) Traitement différent de certaines transactions spécifiques

- Certaines transactions peuvent être incluses dans les données BDP et exclues des SCIM, par exemple les biens fournis pour l'avitaillement dans les ports et les aéroports ou bien les produits pour réparation.

- Avec l'application de la future version 6 du Manuel de Balance des paiements et du système révisé des Comptes nationaux, la liste des traitements différents pourrait s'étendre à de nouveaux types de transaction, en particulier pour les biens échangés avant et après travail à façon ainsi que pour les transactions liées au négoce commercial.

c) Différences d'estimation

Les importations sont souvent fondées sur les valeurs CAF pour les SCIM tandis que la valeur est fondée sur la définition FAB pour la BDP et les Comptes nationaux. Ceci peut générer des différences considérables dans la mesure des importations totales et dans la balance commerciale. Certains ajustements spécifiques doivent également être introduits (tels ceux concernant les biens fournis dans les ports et les aéroports). Avec la mise en place de la version 6 du manuel de la balance des paiements, de nouveaux éléments seront introduits (travail à façon, négoce...). Par conséquent, il est fortement recommandé aux administrations nationales en charge des SCIM et des BDP de fournir aux utilisateurs toutes les métadonnées nécessaires et, dans la mesure du possible, de publier des tableaux de réconciliation périodiques entre les SCIM, les BDP et les comptes nationaux.

Le tableau suivant récapitule les ajustements principaux réalisés par les producteurs de BDP dans les pays partenaires méditerranéens :

Tableau 24 : Passage des statistiques du commerce extérieur vers la rubrique « Biens » de la BDP

| PPM | Importations | Exportations |
|-----|---|--|
| DZ | (-) Ajustement CAF/FAB | |
| EG | Utilisation du système de comptes-rendus bancaires | Utilisation du système de comptes-rendus bancaires |
| IL | (-) Ajustement CAF/FAB (+) biens fournis dans les ports/aéroports (+) commerce avec l'Autorité palestinienne (+) autres ajustements (services portuaires, matériel militaire...) | (+) commerce avec l'Autorité palestinienne (+) exportations nettes de biens faisant l'objet d'un négoce international (+) autres ajustements |
| JO | (-) 11 % de la valeur des importations commerciales de marchandises (ajustement CAF/FAB) (-) importations d'entités non résidentes | |
| LB | (-) Ajustements CAF/FAB (+) biens fournis dans les ports/aéroports | (+) biens fournis dans les ports/aéroport |
| MA | (+) biens fournis dans les ports/aéroports (-) Ajustements CAF/FAB (7,5 %) | (+) biens fournis dans les ports/aéroports |
| PS | (+) certains ajustements réalisés lors de la préparation du bulletin BDP | (+) certains ajustements réalisés lors de la préparation du bulletin BDP |
| TN | (+) autres ajustements | |

Conclusions et perspectives

- Comme indiqué dans les paragraphes précédents, le niveau de qualité des statistiques du commerce extérieur est généralement satisfaisant et compatible avec les normes internationales. Néanmoins, certains indicateurs de qualité diffèrent selon les PPM et certains niveaux d'indicateurs pourraient être améliorés dans certains pays.

- Les PPM ont pris de nombreuses initiatives qui ont permis d'améliorer la qualité des statistiques du commerce extérieur :

- Changements dans les concepts appliqués à la mesure des statistiques commerciales : ces changements ont par exemple été mis en œuvre en Égypte et au Maroc, ce qui a permis d'améliorer la comparabilité internationale des données. Tous les pays utilisent à présent la dernière version des classifications internationales standard, ce a également amélioré la comparabilité des données.

- Des études sur les asymétries ont été réalisées dans le cadre des programmes MEDSTAT II et MEDSTAT III entre l'UE et les PPM (Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban Maroc et Tunisie). Les asymétries internes ont également été analysées entre l'Égypte, Israël, la Jordanie et la Palestine. Certains pays ont également réalisé des études sur l'asymétrie avec d'autres partenaires sur leurs propres ressources (Maroc).

- Depuis le dernier rapport de qualité, publié durant la seconde phase du programme MEDSTAT, de nombreux pays ont amélioré le délai de publication des données, au niveau agrégé ou détaillé (Algérie, Israël, Maroc, Palestine).

Perspectives

Conformément aux observations précédentes, les PPM sont invités à :

- Conserver ou améliorer autant que possible la cohérence avec les recommandations internationales relatives aux concepts et définitions du commerce extérieur ;
- Développer les liens avec les utilisateurs des statistiques grâce à tous les outils disponibles (enquêtes d'opinion, réunions...) ;
- Être attentifs à la révision des recommandations internationales dans le domaine du commerce extérieur, en particulier en ce qui concerne les nouveaux indicateurs du commerce ;
- Se tenir informés des nouvelles recommandations internationales publiées dans les domaines liés (BDP et Comptes nationaux) afin de développer une meilleure coopération avec

les institutions en charge des statistiques de BDP et des Comptes nationaux et d'informer les utilisateurs au sujet des différences possibles entre ces domaines ;

- Effectuer périodiquement des études d'asymétrie avec les principaux partenaires de chaque PPM, en particulier l'Union européenne ;
- Publier au niveau national toutes les métadonnées pertinentes relatives aux statistiques commerciales ;
- Améliorer la transparence des informations en publiant des rapports de qualité nationaux en accord avec les recommandations de la DSNU.



Adetef - Medstat III

120, rue de Bercy, 75572 Paris – France
Tel: +33 (0)1 53 18 36 64 / 37 07 / 37 85
Fax: +33 (0)1 53 18 38 59
info@medstat3.eu



Ce projet est mis en œuvre par Adetef, en partenariat avec DoS (Jordanie), HCP-DS (Maroc), INE (Espagne), INE (Portugal), INSEE (France), ISTAT (Italie), KSH (Hongrie), ONS (Royaume-Uni), Statistics Lithuania, ICON-INSTITUT Public Sector (Allemagne), InWEnt (Allemagne) et SOGETI Luxembourg SA.